

Pointe - Noire

Journal municipal d'informations
www.ville-pointe-noire.com

Avril 2007

INFOS
N°77



DU P.O.S AU P.L.U.... UN LONG CHEMINEMENT !

Depuis 2000, le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) n'est plus révisable. C'est le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) qui est en préparation.

Cependant, les dispositions contenues dans le P.O.S continuent à être en vigueur jusqu'à la parution de l'arrêté préfectoral promulguant la sortie du Plan Local d'Urbanisme dans la commune.

Le processus conduisant à ce nouveau dispositif a été long, très long, nous le reconnaissons...

Toutes les demandes de déclassement de terrain reçues en mairie entre-temps ont été confiées au cabinet d'études engagé par la commune pour nous établir le P.L.U. Ce cabinet a tenu compte du Plan de Prévision des Risques réalisé par le service de l'Etat pour arrêter le document d'urbanisme de la commune.

Le Plan de Prévision des risques (P.P.R) est en effet sorti. La municipalité a présenté ses observations et réserves sur son contenu et attend la réponse des services interpellés. La population avait elle aussi été invitée à prendre connaissance du P.P.R et à y réagir. Malheureusement peu d'administrés se sont présentés en mairie malgré l'annonce faite sur les médias.

C'est bien dommage, sachant que les préconisations du Plan de Prévision des Risques seront opposables à toutes demandes de déclassement dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme !

Sachons tout de suite que le P.P.R réduit considérablement les espaces constructibles à Pointe-Noire ; ce en raison des risques divers et nombreux auxquels nous sommes exposés sur le territoire de la commune.

Tous les schémas directeurs et autres documents nécessaires pour la mise en place du P.L.U à Pointe-Noire ayant été fournis, nous espérons que ce plan d'urbanisme pourra être rendu officiel avant la fin de l'année 2007.

Chacun connaîtra ce qui est possible pour son terrain. De nouveaux permis de construire pourront être délivrés et l'urbanisation va redémarrer.

La municipalité se prépare le moment venu à prendre toutes les initiatives utiles pour exposer les enjeux du P.L.U à la population ; celle-ci devra progressivement et de façon incontournable intégrer les préconisations de ce plan dans son projet de vie et accepter l'implantation des habitations dans les zones d'urbanisation retenues sur le territoire de la commune.

Nos mentalités sont donc appelées à évoluer !

Le maire, Félix Desplan

LE MOT DU MAIRE

Directeur de la publication : Félix Desplan
Comité de rédaction : cabinet du maire avec la participation des élus et de Marie-Ange Terrasse

Réalisation : KOULEURLOKAL communication : 0690 34 94 80
Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir
votre journal, écrivez-nous à :
Hôtel de ville
97116 Pointe-Noire
Tél.: 0590 98 01 04

«GWO ZEY DE PAQUES» 2007 A LA PLAGE CARAÏBES, UN SUCCES A LA HAUTEUR DE SON AMBITION !



Preuve que plus que jamais Pointe-noire devient une commune active.

Fruit d'une collaboration entre la municipalité de Pointe-Noire et RFO, cette manifestation était placée sous le signe des loisirs pour tous, jeux gonflables sur mer et terre, du sport avec scooter des mers, canoë kayak, initiation au roller. De nombreux stands artisanaux s'étaient installés, une autre manière de faire connaître notre savoir-faire. .

Côté musique, on ne pouvait être plus gâté. C'est ainsi que le lundi de Pâques, ce sont plus de 5000 personnes qui ont assisté au concert de Patrick Saint Éloi.

Que soient remerciés les différents partenaires associés à la manifestation et à sa réussite, confiant de les retrouver l'année prochaine.

La population a eu un comportement exemplaire, aucun incident particulier n'ayant été à déplorer.

Enfin, Merci aux pompiers, à la police municipale, aux différents services municipaux qui ont apporté leur concours et aux différents prestataires qui ont fait preuve de professionnalisme...

À l'année prochaine!!!

SOMMAIRE

2 / 3

LE BUDGET DE LA COMMUNE

4 / 7

VEY O BOIS : un succès confirmé
DU POS AU PLU - LE PADD DE LA COMMUNE
VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

8 / 11

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS

12

Le petit journal des écoles de Pointe-Noire
LE LYCEE CHAMPION D'ECHecs - PORTRAIT
CARNET ET N° UTILES

2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 23 Mars 2007

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Ce compte donne le résultat suivant :

	Résultat de Clôture de l'exercice 2005	Résultat de l'exercice 2006	Résultat de Clôture de l'exercice 2006
INVESTISSEMENT	1 758 084,82 €	- 452 758,96 €	1 305 325,86 €
FONCTIONNEMENT	2 746 505,13 €	- 356 217,40 €	2 390 287,73 €
TOTAL	4 504 589,95 €	- 808 976,36 €	3 695 613,59 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007

INVESTISSEMENT	RECETTES	DÉPENSES
Résultat reporté	1 305 325,86 €	
Total des recettes de l'exercice	2 088 137,81 €	
Recettes à réaliser	1 301 900,77 €	
Total des dépenses de l'exercice		4 825 608,74 €
Dépenses reportées		1 482 466,60 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 612 710,90 €	
SOUS TOTAL	6 308 075,34 €	6 308 075,34 €

FONCTIONNEMENT	RECETTES	DÉPENSES
Résultat reporté	2 390 287,73 €	
Total des recettes de l'exercice	7 642 684,71 €	
Total des dépenses de l'exercice		8 420 261,54 €
SOUS TOTAL	10 032 972,44 €	8 420 261,54 €
Excédent de fonctionnement		1 612 710,90 €
TOTAL GÉNÉRAL	16 341 047,78 €	16 341 047,78 €

Le Budget Primitif 2007 de la commune de Pointe-Noire, est présenté en excédent en section de fonctionnement à : 10 032 972,44 € et en équilibre en section d'investissement à : 6 308 075,74 €. Le conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des membres présents a décidé d'adopter le Budget primitif 2007, en équilibre de : 16 341 047,78 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors du débat des grandes orientations budgétaires, le tableau ci-dessous avait été présenté et commenté pour apprécier l'évolution des taux d'impositions arrêtés par la commune sur les six dernières années.

La baisse du produit fiscal entre 2001 et 2006 est de 18.354 %.

En ce qui concerne les taux (2006/2001), la baisse s'établit comme suit :

- Taxe Habitation :** -29,20 %
- Taxe Foncier Bâti :** -29,20 %
- Taxe Foncier Non Bâti :** -29,20 %
- Taxe Professionnelle :** -25,50 %

	2001		2002		2003	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
TH	28,52	608 698	27,95	631 670	26,55	600 030
TFB	42,22	1 086 464	41,38	1 074 225	39,31	1 027 949
TFNB	70,20	27 183	68,80	27 107	65,36	25 375
TP	22,19	281 114	21,75	331 470	20,66	303 340
		2 003 459		2 064 472		1 961 248

Bien que la baisse soit constante, les taux restent un peu élevés par rapport aux moyennes départementales (T.H. 13,88, TFB 23,04, TFNB 69,41).

Cependant, l'effort sera poursuivi.

Les taux proposés pour l'année 2007 sont les suivants :

- TH : 18,98
- TFB : 28,10
- TNBF : 46,72
- TP : 15,54
- TEOM : 13,34

	2004		2005		2006	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
TH	24,96	574 080	21,25	514 797	20,19	504 750
TFB	36,95	1 027 949	31,46	870 206	29,89	849 175
TFNB	61,44	25 375	52,31	21 691	49,70	16 997
TP	19,42	303 340	16,53	285 251	19,53	264 811
		1 930 744		1 664 945		1 635 733

**VEY O BOIS,
UN SUCCÈS
CONFIRMÉ**

La deuxième édition de Vey O Bois a une fois de plus été couronnée de succès et semble s'engager véritablement sur le chemin de la pérennité. Dans sa démarche de valorisation du patrimoine naturel et culturel, elle entraîne dans son sillage la créativité, la solidarité et l'authenticité.

Le thème retenu pour sa prestation du 14 mars 2007 s'intitulait "Déko bwa".

Essentiellement animée par le monde associatif, les prestataires de service touristiques locaux et les artistes, c'était une autre manière d'afficher le savoir-faire des artisans du bois. Une exposition de petits objets en bois décoratifs qui a permis à un public de plus en plus nombreux de découvrir cet artisanat si particulier à Pointe-Noire mais aussi à d'autres communes.

Démonstration des scieurs de long, mets cuits exclusivement au feu de bois complétaient ce panel et l'assistance, résidents et touristes venus en nombre, semblait ravie de retrouver ces saveurs et ces senteurs. Preuve que cette manifestation a su se faire connaître depuis son édition zéro.

Véritable moment de convivialité où toutes générations confondues se sont regroupées autour du feu de camp, pour le moment du conte avec Raphaël Annerose.

En dernière partie de programme, le groupe Soft, talentueux, en parfaite symbiose avec les spectateurs, a distillé des accords adaptés à l'esprit de la manifestation.

Les organisateurs promettent une troisième édition riche en originalité au mois de Juillet 2007.

le groupe SOFT en concert, le clou de la soirée



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE POINTE-NOIRE

Du POS au PLU Depuis 2000, le PLU* remplace l'ancien POS.

Le POS précisait le niveau de constructibilité et les modalités d'occupation du sol. Désormais, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) exprime LE PROJET DE LA COMMUNE en termes d'aménagement et de renouvellement de la ville, de développement économique et de préservation et promotion des espaces naturels et agricoles.

LE PLU DÉLIMITERA DES

- Zones Urbaines
- Zones A Urbaniser
- Zones Agricoles
- Zones Naturelles

Inclus dans le PLU, le PADD* présente sous une forme simplifiée les objectifs communaux accessibles à tous les habitants. Fruit d'un diagnostic territorial poussé, il a été élaboré par l'équipe municipale et les services techniques de la ville de Pointe-Noire.

QU'EST CE- QUE LE LE PADD ?

Son objet est de préciser plusieurs orientations à savoir

- Le développement et renouvellement urbain
- Le respect de l'équilibre entre le développement urbain et rural
- La réussite d'une véritable mixité urbaine et sociale
- L'utilisation équilibrée des espaces naturels, des sites et des paysages
- La préservation et la promotion des espaces naturels, agricoles, urbains

A partir de ces orientations, le zonage et le règlement délimiteront

- Les zones urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles et autres aux aménagements particuliers
- Les règles qui s'imposeront aux aménageurs et constructeurs publics et privés

LEXIQUE

PLU : PLANS LOCAUX D'URBANISME
 PADD : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
 PPR : PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

LE PROJET EN LUI-MÊME

L'ÉTAT DES LIEUX Une grande valeur naturelle et paysagère

Le Territoire communal Pointe-Noirien est d'une grande valeur naturelle et paysagère. Si l'agriculture traditionnelle sur de petites exploitations tend à s'effacer, les espaces forestiers de montagne et du littoral sont largement protégés. Fortement exposé aux risques naturels, le PPR a révélé l'importance de son exposition aux aléas naturels mettant en péril des sections, et les risques qui concernent leurs extensions récentes comme inondation, glissements de terrain, houle cyclonique...

Un développement urbain limité par les zones à risques.

Le centre bourg est contraint côté littoral par la houle cyclonique et en son cœur par la rivière Caillou.

Les Plaines et Acomat peuvent difficilement être développés.

Le développement de La Gabarre et de Féty est limité par les forts risques d'inondations.

Morphy/Baille-Argent, Mahault et Thomy sont appelés à évoluer dans le respect de leurs qualités naturelles et activités agricoles

L'occupation du sol

L'affirmation du bourg comme centre urbain de la côte Sous-le-Vent et une agriculture structurée autour de petites et nombreuses exploitations a historiquement influencé l'occupation des sols. L'agriculture est en net recul sur le territoire avec une baisse de 70% de la Surface Agricole Utile, une disparition des 3/4 des exploitations, un vieillissement des chefs d'exploitation et un nombre d'emplois divisé par 10.

Il y a encore trente ans, l'exploitation de la forêt constituait une activité importante et le travail du bois occupait un quart des actifs de la commune.

Elle semble aujourd'hui marginalisée.

Cette topographie limite les liaisons entre les quartiers et le développement du bâti sur le territoire.

Le bourg n'est plus le quartier le plus peuplé de la commune mais conserve toujours un niveau d'équipement important (collège, écoles, services urbains..).

A côté, les sections rurales comme Baille-Argent, Morphy, Acomat et Mahault, ont vu leur attractivité renforcée

par la présence d'équipements de proximité.

De son côté, Botrel-Féty a connu depuis 10 ans une forte dynamique urbaine avec ses lotissements.

La démographie

La commune connaît depuis 1990 une légère hausse de population portée par un taux de fécondité encore élevé et un allongement de l'espérance de vie.

En effet, la commune connaît depuis 1982 une migration qui s'est essentiellement faite au profit des communes du Nord Basse-Terre.

L'économie

Autrefois orientée vers l'exploitation de ses richesses naturelles, elle a laissé place à un secteur tertiaire dominant à 70% la structure économique répondant aux besoins des 2/3 de la population active communale.

Les secteurs de l'artisanat, de l'industrie et du bâtiment nécessitent une relance

➔ PRESERVER...

- Le patrimoine naturel et paysager de toute urbanisation
- La population et les biens, des risques naturels : l'intégration du PPR dans le PADD nécessite un rééquilibrage des options d'aménagement sur les sites les moins contraints.

➔ VALORISER...

Les atouts naturels, savoir-faire, patrimoine architectural, cadre de vie dans le cadre du développement durable par la pérennisation et le redéploiement d'un secteur agricole dynamique. Ces enjeux soulèvent l'importance d'un tourisme vert, de découverte, basé sur la mise en réseau des savoir-faire de la Côte sous le Vent.

COMMENT ?

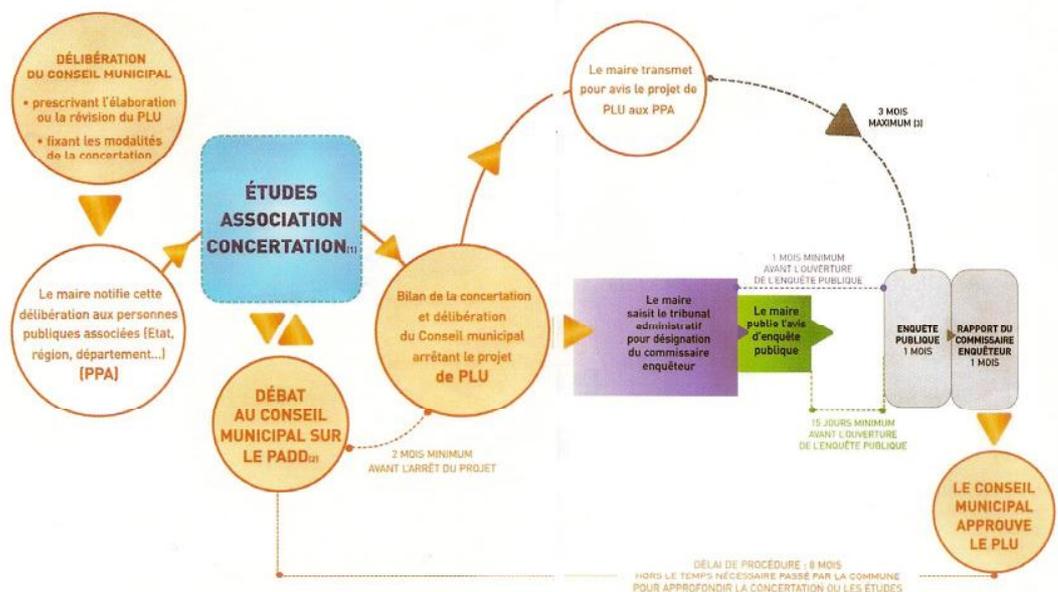
- Par l'affirmation de son identité « *Pointe-Noire capitale du bois* » est désormais un enjeu fort ; la forêt, la façade littorale et le réseau hydrographique doivent devenir un grand espace de découverte du territoire par la promotion des loisirs et du tourisme de nature (aménagement des traces, dégagement de points de vue, réalisation de points d'information..).
- Par la valorisation de son patrimoine bâti, accompagné par le développement de structures d'hébergements (gîtes...) et des activités traditionnelles.
- *Pointe Noire, porte d'entrée de la Côte sous le Vent*. A ce titre, les quartiers de Baille-Argent et surtout de Mahault disposent d'une topographie favorable au développement.
- *Le cœur du bourg mérite d'être requalifié, revalorisé et mis en scène. L'intégration de ses contraintes dans un véritable projet d'aménagement est un enjeu majeur pour sa revitalisation.*
- Les sections des Plaines et d'Acomat, contraintes par la topographie, voient leur urbanisation confortée mais leur extension sera limitée.
- *Botrel-Féty* : plus que l'habitat, il convient d'affirmer sa vocation d'équipement et d'activité.
- Les secteurs de Morphy et Mahault s'ils connaissent aujourd'hui des limites de sécurité et de cadre de vie, disposent d'un potentiel foncier attractif, bien moins contraints que toutes les autres sections de la commune.

➔ ENCOURAGER...

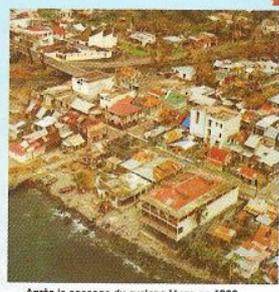
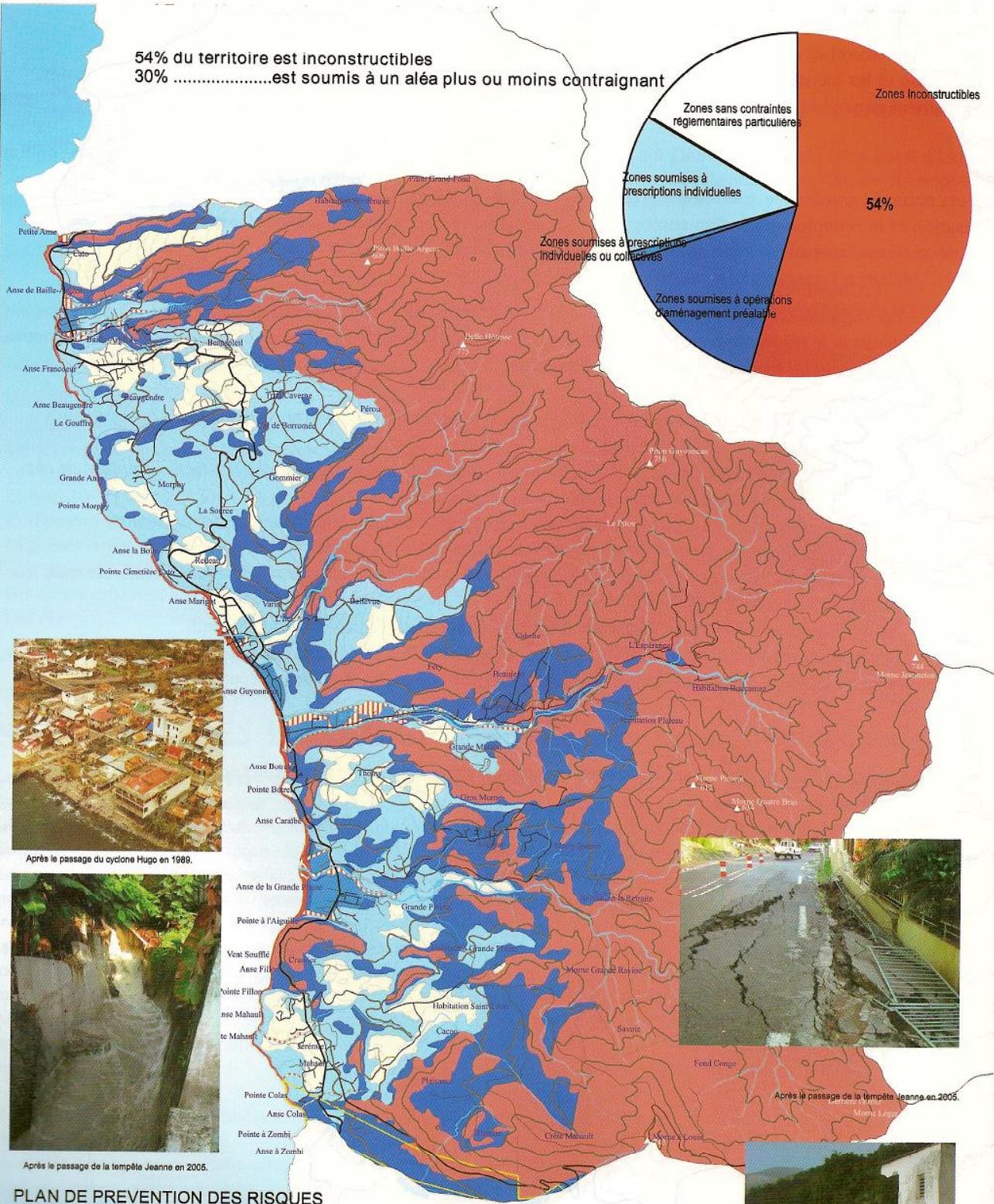
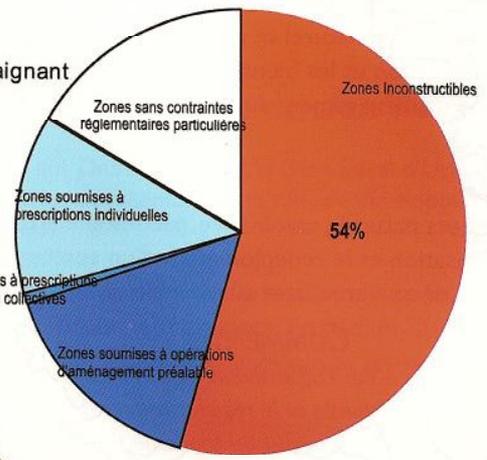
En maintenant la population et en attirant de jeunes ménages. Il est nécessaire de créer les conditions d'accueil d'une population nouvelle et jeune attirée par

- un cadre naturel préservé,
- un potentiel d'habitat résidentiel
- des équipements de proximité
- un respect de la mixité sociale.

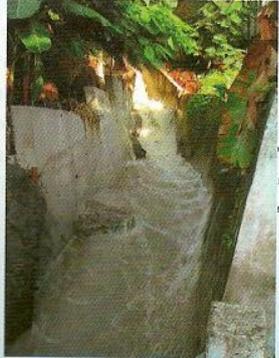
PROCEDURE D'ÉLABORATION OU DE RÉVISION D'UN PLU



54% du territoire est inconstructibles
30%est soumis à un aléa plus ou moins contraignant



Après le passage du cyclone Hugo en 1989.



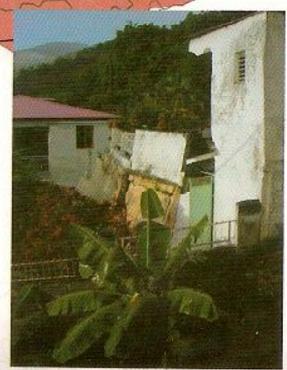
Après le passage de la tempête Jeanne en 2005.



Après le passage de la tempête Jeanne en 2005.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

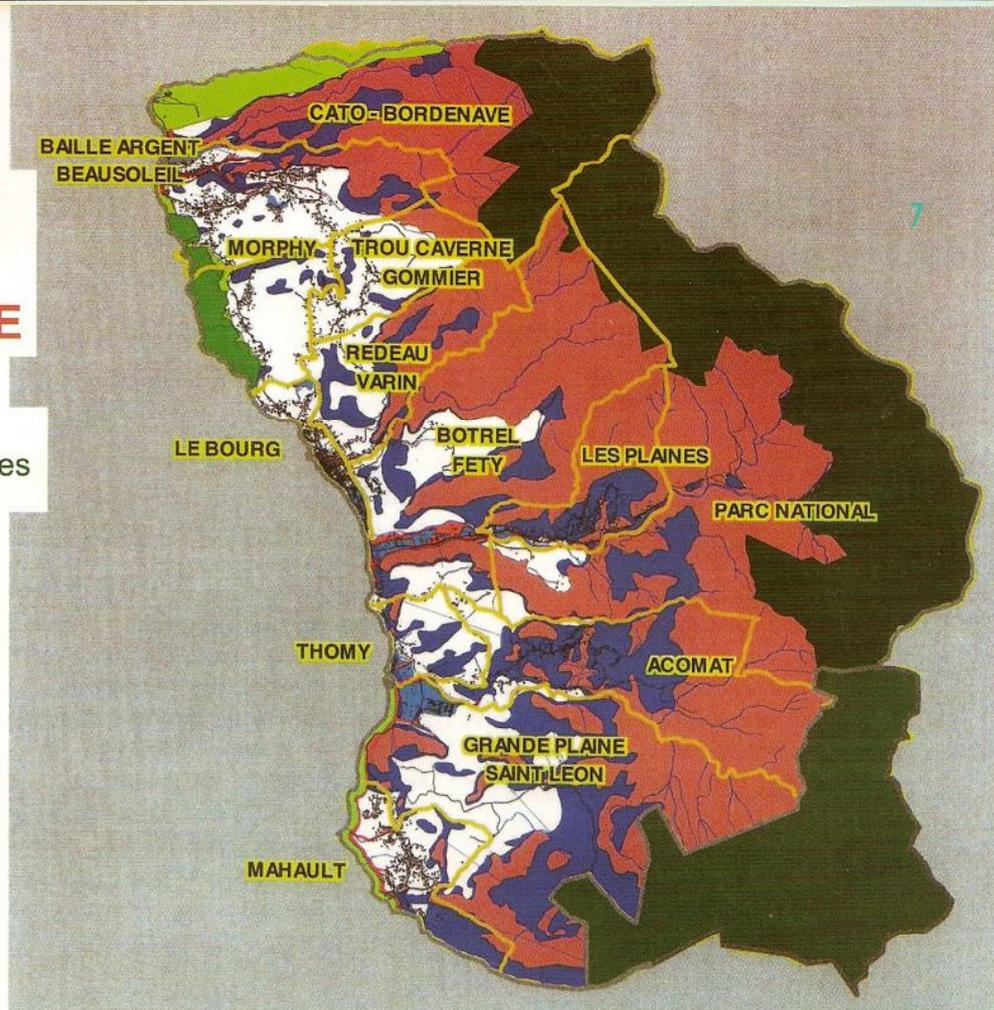
- Aléa Houle cyclonique fort
- Aléa Inondation fort
- Aléa Mouvement de Terrain fort
- Zones soumises à opération d'aménagement préalable
- Zones soumises à prescriptions individuelles ou collectives
- Zones soumises à prescriptions individuelles particulières
- Zone de failles



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES CONTRAINTES DE PROTECTION SUR LE TERRITOIRE

- les diverses contraintes de protection environnementales (Parc, Forêt domaniale, Loi Littoral, ZNIEFF)
- les contraintes d'inconstructibilité liées aux risques naturels
- les contraintes d'aménagement liées aux risques naturels



INFOS

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- SAMEDI 26 MAI 2007 à 19 heures à la salle paroissiale de Pointe-noire
L'ASSOCIATION LA LUCIOLE donnera une représentation théâtrale sous le titre :
« Problèmes ou ka ki ka pasé? »
 comédie dramatique qui traite des problèmes de la société et où la réalité peut flirter avec la fiction...

- LE 8 JUILLET à Pointe-Noire : Soirée théâtrale :
« KONVIKSYON »
 (le 13 juillet à Vieux-habitants)

- A L'ATELIER THÉÂTRE DE LA LUCIOLE.
 L'atelier-théâtre poursuit ses activités tous les mercredis après midi.
 Monsieur José PLIYA, Directeur de la scène Nationale de Guadeloupe, a animé l'un de ces ateliers lors de rencontres avec des professionnels de l'art dramatique

L'OMVACS COMMUNIQUE

PARCOURS DU CŒUR 2007

Une manifestation nationale, organisée par la Fédération Française de Cardiologie
 L'OMVACS est partenaire opérationnel et officiel du Parcours du cœur 2007 à Pointe Noire et vous espère nombreux **le samedi 12 mai 2007 de 7h30 à 13h00 près du parking de la Piscine aux Plaines.**

Programme du Parcours du cœur : Marche, démonstration des gestes qui sauvent, stand d'information santé...

1 euro symbolique par participant récolté sera automatiquement reversé à la Fédération Française de Cardiologie .

COMPETITION D'ESCRIME

L'OMVACS de POINTE NOIRE vous invite à participer à la Coupe de la Ville de Pointe Noire, **le dimanche 22 avril 2007 au gymnase de Pointe Noire, de 7h30 à 13h00. Venez nombreux encourager les escrimeurs Pointe- Noiriens.**

CONCOURS REGIONAL FEMMES SPORTS 2007

L'objectif est de promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leurs accès aux responsabilités (fonctions électives ou d'encadrement).

Seuls les projets en cours sont éligibles au présent concours. Un prix de 2500€ récompensera la lauréate de chacune des trois projets.
Dossier de candidature à retirer auprès de l'OMVACS, rue Baudot Tél. : 0590 86 15 08. Dernier délai de réception des candidatures : Vend. 18 mai 2007.

POUR LES VACANCES

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent se rapprocher du CLSH Kenbé Doubout en vue de l'inscription de leurs enfants aux activités de juillet 2007. Tel. : 0590 98 19 09

8

LE PETIT JOURNAL DES ÉCOLES DE POINTE-NOIRE

Un autre regard sur notre environnement

C'est dans le cadre de la 18^e semaine de la presse et des médias qui se déroulait du 19 au 24 mars 2007 qu'il a été donné à différentes classes des écoles primaires de Pointe-Noire de pouvoir s'exprimer dans les articles à découvrir ci-dessous, fruits d'un travail qui s'est étalé sur un bon mois.

Les élèves, transformés en journalistes en herbe se sont impliqués à fond sous la houlette de leur maître ou maîtresse respective.

Ils ont pu ainsi se familiariser avec les techniques de la presse écrite, dans les domaines touchant aussi bien

la technique d'une maquette que la rédaction d'un article grâce aux interventions d'une journaliste et la visite des locaux du magazine hebdomadaire SEPT MAGAZINE.

Tout cela a été possible grâce à la forte implication de la municipalité qui a mis à disposition cette logistique et ces quelques pages à l'intérieur de son journal municipal. Pointe-Noire est la seule commune de la Basse-terre à avoir répondu présente à cette initiative.

Si "découvrir le monde avec les médias" était le thème principal édicté par le CLEMI de Guadeloupe (Centre de Liaison de l'Enseignement et

des Moyens d'Information), les élèves étaient invités à s'exprimer plus particulièrement sur "préserver, protéger, valoriser notre espace de vie, notre patrimoine".

Cette action, outre son côté pédagogique a permis de mettre en exergue son côté "citoyen" auquel les enfants ont de suite adhéré.

Une réelle prise de conscience de leur environnement proche ou moins proche et qui participera à la construction de citoyens curieux, lucides et responsables pour demain. Puissent des vocations naître, à tout le moins un réel intérêt pour la lecture et l'écriture !

VENTILATION AN KAZ AN NOU

Ces quelques conseils ont pour but de sensibiliser ceux qui liront ce billet à prendre conscience d'un enjeu primordial pour sauvegarder l'environnement : profiter du vent, cet élément naturel qui rafraîchit quand on a chaud.

Chalè épi limidité.

En Guadeloupe, on distingue deux saisons : l'hivernage ou saison humide et le Carême, la saison sèche. Pendant l'hivernage le vent sert à assécher l'atmosphère de nos maisons, alors que pendant le carême, il sert plutôt à les rafraîchir.

Nou pa bizwen klimatizè.

Pour garder une maison fraîche, il faut ouvrir les portes et les fenêtres orientées à l'ombre du soleil, afin que l'air puisse circuler. Les fenêtres exposées au soleil doivent rester fermées.

Pa bizwen gaté laliwonnaj car **climatisation = pollution**

Mé van-la pé danjéré

La Guadeloupe située dans une zone cyclonique, le vent peut devenir violent et causer d'importants dégâts. Ces vents partent de la région du Cap Vert, se renforcent au-dessus de l'océan Atlantique et se dirigent sur les îles de la Caraïbe et notamment sur la Guadeloupe. La commune de Pointe-Noire a dans le temps pâti de ce phénomène. Le vent est nécessaire, oui mais pas de cette violence. Quelle chance d'avoir les Alizés venus de l'Atlantique pour aérer et ventiler nos maisons !



Eau polluée : Planète en danger !

Le lundi 22 janvier, la classe de CM1/CM2 a reçu la visite de Xavier et Stéphane, guides au Parc National de la Guadeloupe venus présenter le cycle de l'eau.



9

D'où vient la pluie ?

Les différentes formes de l'eau, liquide, solide, gazeuse ont fait l'objet d'une curieuse expérience. Stéphane, l'un des deux guides, a posé une casserole pleine d'eau sur un réchaud. De la vapeur d'eau s'en est échappée. Il a expliqué que l'eau liquide sur terre se réchauffe, grâce au soleil,

puis se transforme en gaz et enfin monte dans le ciel. Dans le ciel, comme il y fait plus froid, elle se retransforme en liquide et ainsi forme les nuages. Et quand il fait encore plus froid, les nuages se cassent et il pleut. On sait maintenant pourquoi il pleut !!

Le jardin de l'école était l'endroit idéal pour tenter une autre expérience sous forme d'un petit jeu. Il consistait à montrer le chemin de l'eau dans la nature, c'est-à-dire le cycle de l'eau. Xavier, l'autre guide a distribué des étiquettes : montagnes, arbres, rivières, maison, océans. Xavier et Stéphane représentaient les nuages. À l'aide d'un gobelet vide, ils ont demandé « à qui les nuages vont-ils donner de l'eau en pre-

Le cycle de l'eau

mier ? » la classe a répondu « aux montagnes, aux rivières et aux océans ». Puis ils ont donné de l'eau aux enfants qui jouaient les montagnes, les océans et les rivières. À leur tour, les montagnes ont donné de l'eau aux arbres et aux rivières ; les rivières ont donné de l'eau aux maisons et aux océans ; les maisons ont donné de l'eau aux rivières et aux océans ; enfin les océans et les rivières ont donné de l'eau aux nuages : c'est ainsi que se termine le cycle de l'eau.

Puis Xavier a sorti une bouteille sur laquelle était écrit « danger, produit toxique », prétexte à raconter qu'il avait vu son voisin nettoyer sa voiture avec ce produit dans la rivière. Cela semble très fréquent. On peut aussi observer que les tuyaux des maisons arrivent directement dans la rivière des Plaines. Aux endroits où se jettent ces eaux usées, il y a de la mousse et l'eau est trouble. Devenue polluée, cette eau poursuit son chemin jusqu'à l'embouchure (endroit où se rejoint

la rivière des Plaines et la mer) où beaucoup de gens du quartier vont pêcher.

L'expérience suivante a consisté pour Xavier à verser ce produit rouge dans les gobelets des « enfants-rivières », en recommandant le chemin de l'eau, le produit dangereux est allé dans tous les verres, même dans les nuages ! Ce qu'on n'a pas encore dit c'est que Xavier avait remplacé le produit toxique par de la grenadine : toute la classe s'est bien régalée !

Citoyens, quand vous lavez votre voiture dans la rivière, c'est toute l'eau que vous polluez : la mer sera polluée et tous les produits de la mer que l'on mange, avec. Les sols seront pollués donc tous les fruits et les légumes aussi.

En polluant les rivières, vous polluez, vous rendez malades vos concitoyens.

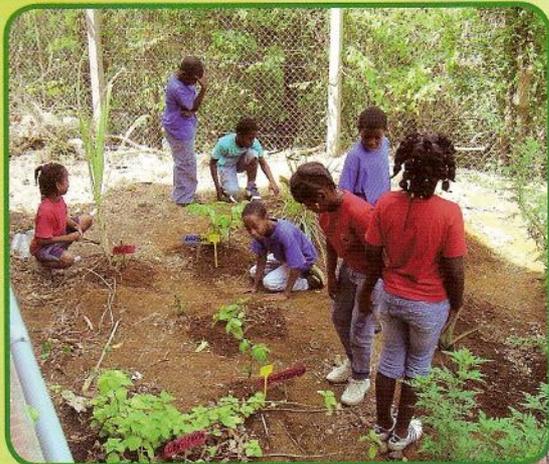
Protéger la nature, c'est aussi protéger les Hommes !

RÉFLÉCHISSEZ, LA NATURE NE VOUS A RIEN FAIT !

Les élèves de CM1/CM2 de l'école
des Plaines de Pointe-Noire

Le jardin créole, un vrai trésor patrimonial

La Guadeloupe possède un savoir-faire ancestral : le jardin créole.
La classe de CE1/CE2 de l'école de Mahault Pointe-Noire
va vous le faire découvrir...



À la découverte d'un jardin magique...

Le nom de jardin créole est donné à une étendue de terre sur laquelle se cultivent diverses espèces végétales et se situe à proximité de la case du même nom.

Durant l'esclavage, les propriétaires laissent les esclaves se procurer eux-mêmes leur nourriture en cultivant leur propre jardin.

Cette époque révolue, chaque habitant de la campagne continue à le cultiver leur permettant ainsi de s'auto-alimenter.

Lorsque l'on voit un jardin créole, on a l'impression, qu'il est désorganisé, mais la classe a vite appris qu'il est en fait agencé savamment.

Découvrons-le ensemble.

Derrière la maison, on y trouve les cultures vivrières, devant, des plantes décoratives et des fleurs sont là pour faire jolies. Quant aux plantes médicinales et aromatiques, elles poussent tout autour de la maison.

Les arbres eux sont plantés à proximité de la maison pour apporter de l'ombre.

Enfin, les arbres fruitiers encerclent la maison.

Des trésors se cachent dans le jardin créole et ils sont nombreux.

Des plantes médicinales comme les dattiers, gros thym, thé pays, des légumes, madère, igname, choux, patates douces, navets, fruits à pains, ou encore des plantes aromatiques, cives, persil, thym et toutes sortes de piments.

Quant aux plantes décoratives, on peut citer les sans-dragon, crête à coq, karata, panache d'officier, alamandas.

...Puis des arbres fruitiers aux jolis noms de corossolier, orange, sapotillier, papayer, ...

... À PRÉSERVER ABSOLUMENT

On doit protéger le jardin créole parce qu'il fait partie de notre patrimoine, un savoir-faire qui nous vient de nos aïeux.

Pour le concevoir et l'entretenir, on utilise des outils bien spécifiques (bêche, coutelas, pioche...)

Mais aussi parce que c'est une culture saine.

En effet, nul besoin d'engrais ni de pesticides. Il faut savoir que tous ces produits polluent la terre. C'est pourquoi la culture du jardin créole contribue à la protection de l'environnement.

Qui pourrait dire maintenant que les jeunes ne s'intéressent pas à notre culture ?

Ce savoir fait désormais partie du patrimoine transmis de génération en génération.

Les grands-parents l'ont transmis aux parents, qui à leur tour l'ont transmis aux élèves de Mahault Pointe-Noire.

SACHONS PERPÉTUER CETTE TRADITION À COMMENCER PAR LE JARDIN DE L'ÉCOLE ET CE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE.



DECOUVERTE du PATRIMOINE

Comment l'usine Beauport est passée d'habitation sucrerie à lieu touristique.



II

En février dernier, les élèves de CE2/CM1 de l'école d'Acomat sont partis à la découverte d'un lieu devenu touristique après avoir été une des plus importantes usines sucrières du Nord Grande Terre.



A travers ce voyage au pays de la canne, ils ont pu découvrir, outre les grandes dates de l'histoire de l'usine, les noms de ceux qui ont marqué l'histoire de l'habitation sucrerie. En pénétrant dans la salle d'exposition, ils ont vu une maquette de l'usine et différents espaces dédiés à la canne, à l'extraction du sucre, aux moulins... Un détour par la salle de projection permet de visionner un film retraçant la grande épopée du sucre.

C'est ainsi qu'ils ont appris que la Guadeloupe produisait beaucoup de sucre avant le blocus imposé par Napoléon. L'impossibilité de vendre le sucre en France va développer les recherches sur la betterave ; ce qui va entraîner plus tard pour les usiniers une concurrence du sucre de betterave.

Une visite à travers les vestiges permet de mieux s'imprégner du rôle primordial de cette unité sucrière, celui des hommes et des femmes de la canne, celui des moulins, d'une manière générale de la vie à Beauport.

Dans le dédale, les élèves de cette classe ont pu recueillir des informations sur les variétés de canne, le cycle végétatif, la culture de la canne, la création variétale, l'influence du climat, les sols de Beauport, la récolte, les ravageurs.

Un arrêt devant la chambre à bagasse permet de voir une exposition de matériel ferroviaire.

Le passage dans le laboratoire expliquant les différentes étapes du procédé d'extraction du sucre reste essentiel. Ils ont compris que pour extraire le sucre du jus de canne, il faut éliminer successivement les « non sucres » et l'eau. La vapeur a une grande place dans le procédé d'extraction du sucre.

ENFIN, ILS N'ONT PAS MANQUÉ D'EMPRUNTER LE PETIT TRAIN POUR UNE PETITE BALLADE.

Après cette journée épuisante et enrichissante, les élèves d'Acomat ont repris le chemin du retour avec le sentiment de mieux connaître la plante, son utilisation, le rôle qu'elle continue encore à jouer dans l'économie de la Guadeloupe. Ils sont encore convaincus que la canne offre encore de réelles possibilités de développement tant au niveau de la bagasse (combustible, alimentation des animaux) de la mélasse (alcool), et des écumes (engrais).



École d'ACOMAT
Les élèves de CE2/CM1



LE LYCÉE DE POINTE-NOIRE, CHAMPION D'ÉCHECS DES ANTILLES



L'équipe d'échecs du Lycée de Pointe Noire, composée de Wilfried Cyrille, Guirec Fourne, Brice Boucher, sous la houlette de son capitaine Théo Herman, accumule les succès cette année.

Après avoir remporté le championnat de Guadeloupe, et ravit le titre au lycée de Petit Bourg, elle a battu, pour la première

fois depuis que cette compétition existe, son homologue martiniquaise du Lycée Frantz Fanon de Trinité, lors d'un déplacement dans l'île soeur au mois de mars.

Notons que ce déplacement fût fructueux pour les équipes guadeloupéennes puisque l'équipe du collège de Deshaies revenait également avec le trophée.

Pointe Noire représentera donc les Antilles aux championnats de France qui se tiendront à la Pentecôte à Yerres en métropole. Souhaitons que ce succès permette aux échecs de devenir une discipline pratiquée par le plus grand nombre dans nos lycées et collèges.

Encore Bravo et Bonne chance à nos représentants.

PORTRAIT

GÉRARD DELACAZE,

40 ANS AU SERVICE DE LA FANFARE

Né il y a 52 ans à Pointe-Noire, Gérard Delacaze révèle très tôt des aptitudes musicales. Il faut dire qu'il fut baigné dans cette ambiance par son père, Georges qui déjà jouait du clairon dans la fanfare appelée "la clique". Pas un carnaval à l'époque des bwa-bwa sans qu'il ne se fasse entendre.

C'est à l'âge de 12 ans que Gérard se retrouve aux côtés des plus anciens comme Charlus Bellaire et Monsieur Landé dans cet ensemble musical qui réunissait déjà à l'époque les deux communes de Pointe-Noire et de Bouillante. Ce musicien plutôt doué reprend le flambeau de la fanfare en sommeil à l'occasion de son mariage en 1979. 15 musiciens qui depuis savent en toute circonstance célébrer les moments solennels des fêtes patronales ou locales.

À Pointe-Noire, pas une seule commémoration et levée de couleurs devant le monument aux morts sans le son de son clairon. Cet instrument n'est pas le seul dont se sert Gérard. A sa panoplie, il faut en rajouter 3 autres dont la trompette de cavalerie ou le trombone. Il est aussi à l'aise pour se



produire chaque année dans divers groupes carnavalesques qui chaque année inmanquablement se dispute les talents de ce musicien. C'est aussi sur des airs de chez nous, biguine, quadrille, zouk qu'il transporte les danseurs des bals populaires de notre île. Infatigable, on sent qu'il ne se lasse jamais de jouer. Avec quelques regrets cependant comme celui de n'avoir pas transmis sa passion à sa progéniture quoique son petit dernier, Wener, 4

ans et demi se laisserait faire facilement. Celui aussi de ne pas disposer d'un local pour répéter.

Son vœu ? faire participer les jeunes à l'essor des musiques populaires, et ainsi rendre à travers la musique, les hommes et les femmes pleinement citoyens et acteurs de la société. Pour cela, Gérard aimerait qu'une école de musique trouve sa place dans sa commune afin que ces jeunes y trouve cette forme d'épanouissement personnel essentielle.

Encadrée des majorettes de l'association "Les Capucines", la fanfare fort de ses 3 trompettistes, ses deux trombones, ses deux clairons, ses quatre caisses claires, sa grosse caisse et ses cymbales fait partie du paysage citoyen. Il était temps de lui rendre hommage au travers du portrait de Gérard.

Nos félicitations aux jeunes mariés!

- LARGITTE Patrick Clément et ABOMEY Lise Louise, le 17 Février
- BONNET Sébastien Rémy et PAGESY CARENE Marie Bénédicte, le 31 Mars

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées

- ALIANE Bonaventure Henri, le 07 Février
- ANICET Eustasie Léane veuve MIGNERET, le 19 Février
- DESBONNES Alban Vanot, le 21 Février
- BIABIANY Philippe Antoine, le 09 Mars
- BOHICO Elise, le 10 Mars
- JERENT Jean Flora, le 13 Mars
- BARTHELEMY Agnès, le 28 Mars

NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire.....0590 98 01 04	Chirurgien dentiste:
Service technique.....0590 98 02 12	Dr Fairn.....0590 98 20 95
Police municipale.....0590 98 18 47	Kinésithérapeute
Centre d'action sociale.....0590 98 10 81	Christelle Delé.....0590 98 16 06
Etat civil.....0590 98 28 85	Pharmacies:
Caisse des écoles.....0590 98 01 45	Pharmacies du marché.....0590 98 01 46
Bibliothèque A.Bellaire.....0590 86 15 70	Pharmacies Thomas.....0590 98 02 81
Foyer socio-éducatif.....0590 98 69 05	Ambulance.....0590 98 10 60
O.M.V.A.C.S.....0590 86 15 08	
Syndicat d'initiative.....0590 99 92 43	Établissements scolaires:
Piscine.....0590 98 17 90	Lycée de Pointe Noire.....0590 98 37 38
Mission locale.....0590 25 03 07	Collège Courbaril.....0590 98 11 04
C.G.S.P.....0590 99 36 00	École de Baille-argent.....0590 98 01 88
Maison du bois.....0590 98 16 90	École des PLaines.....0590 98 01 31
Gendarmerie.....0590 41 91 80	École de Mahault.....0590 98 01 87
	École d'Acomat.....0590 98 01 89
Médecins:	Ecole mixte I.....0590 98 16 85
Docteur Souprayen.....0590 95 29 30	Ecole mixte II.....0590 98 01 36
Docteur Jacquet.....0590 98 03 11	Maternelle de Baille-argent.....0590 98 10 20
Docteur Martinez.....0590 98 27 87	Maternelle Rosalie Bellevue.....0590 25 74 05
Docteur Tara.....0590 98 28 48	